

■ **Jean Frigerio SA**, à Genève, entreprise générale du bâtiment, etc, société dissoute sans liquidation au sens de l'art. 748 CO, (FOSC du 12.02.2002, p. 7). Les créanciers ayant été payés ou ayant reçu des sûretés, la société est radiée.
Journal no 5776 du 20.05.2003
(01005808 / CH-660.0.294.973-1)